

CONSEIL MUNICIPAL - Séance du 21 novembre 2022

Publication des décisions du maire et des délibérations

Décisions du maire :

D2022-028- Marché à bons de commande : Fourniture des produits d'entretien et du matériel d'utilisation, attribué à SODIPREN, 61400 ST HILAIRE LE CHATEL, Montants annuels : Minimum : 2 000.00 € HT – Maximum : 28 000.00 € HT.

D2022-029- Etudes pour la modification du Plan Local d'Urbanisme confiées à Perspectives Urbanisme et paysages, pour un montant de 5 625,90 € HT.

D2022-030- Marché d'illuminations des fêtes de fin d'année, attribué à l'entreprise Brunet Bataille de Crosville la Vieille 27 110, pour un montant de 77 000 € HT.

D2022-031- Convention d'occupation de la forêt communale pour le cross du SDIS le 27/11/2022

Délibérations du conseil municipal du 21 novembre 2022

DCM 2022-095- Désignation d'un délégué au CA du lycée G. Martin

Adoptée à l'unanimité,

DCM 2022-096- Déclaration de projet emportant mise en compatibilité du plan local d'urbanisme

Adoptée à l'unanimité,

DCM 2022-097- Travaux de voirie rue Bioche – Fonds de concours de la Communauté de Communes du Pays du Neubourg

Adoptée à l'unanimité,

DCM 2022-098- Convention de restitution des biens meubles et immeubles mis à disposition du SDIS

Adoptée à l'unanimité,

DCM 2022-099- Contrat Culture Territoire Enfance Jeunesse

Adoptée à l'unanimité,

Affiché le 24/11/2022

Le Maire,

Isabelle VAUQUELIN

